

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

SERVICE D'URGENCE



APERÇU

La fourniture de services d'urgence aux Premières Nations demeure un problème constant. Les collectivités des Premières Nations sont davantage touchées par les situations d'urgence en raison de leur éloignement, de leur manque d'infrastructures, de ressources et de capacités essentielles en matière de sécurité. En ce qui a trait aux quatre piliers de la gestion des urgences (GU) : atténuation, préparation, intervention et rétablissement, il existe une grande disparité entre les Premières Nations et les collectivités de taille et de circonstances semblables partout au Canada. Cette disparité est encore accentuée par le manque d'inclusion et d'engagement des Premières Nations dans l'élaboration et la signature des ententes sur les services d'urgence actuellement en cours de négociation entre Services aux autochtones Canada (SAC) et les provinces.

Les phénomènes météorologiques violents causés par les changements climatiques aggraveront ces problèmes, et leurs effets continueront d'avoir un impact sur les Premières Nations à l'avenir. Le Programme d'aide à la gestion des situations d'urgence de SAC collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales pour appuyer les Premières Nations et s'assurer qu'elles ont accès à des services d'aide d'urgence comparables à ceux offerts aux autres résidents de leur région respective. Les

Premières Nations et leurs organisations peuvent obtenir du financement pour des projets d'atténuation non structureaux dans le cadre de ce programme.

La résolution n° 03/2015, *Participation des Premières Nations à la préparation aux situations d'urgence*, demandait au gouvernement d'inclure les Premières Nations dans l'élaboration d'ententes les concernant en ce qui a trait à l'atténuation, la préparation, l'intervention et la planification du rétablissement, et de continuer de veiller à ce que SAC et ses partenaires provinciaux travaillent en collaboration avec les dirigeants des Premières Nations. Il y a eu un changement dans la façon dont le gouvernement négocie actuellement ces ententes de services, en cela que les organisations des Premières Nations y participent davantage.

L'Assemblée des Premières Nations continue de participer aux discussions de Sécurité publique Canada (SPC) avec les ministres responsables des situations d'urgence à l'échelle fédérale, des provinces et des territoires. Une réunion sur cette question a eu lieu avec les cinq organisations nationales autochtones à St-John's (Terre-Neuve) le 25 mai 2017. Le but de cette réunion était de cerner les priorités, les lacunes et les défis.

En mars 2017, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a accueilli, au nom du gouvernement du Canada, des représentants

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

de la Cinquième Plate-forme régionale pour la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques, à Montréal (Québec). Un élément clé de la plate-forme régionale a été la deuxième réunion des ministres et des autorités de haut niveau, au cours de laquelle un plan d'action régional (PAR) a été approuvé. Les lignes directrices du PAR avaient été entérinées lors de la première réunion des ministres et des autorités de haut niveau au Paraguay en juin 2016. Le gouvernement du Canada collabore avec des partenaires régionaux et nationaux pour contribuer à la rédaction du PAR. L'APN a veillé à ce que les intérêts des Premières Nations soient pris en compte dans le PAR.

Le premier ministre a confié à SPPCC le mandat de : « travailler avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les municipalités pour élaborer un plan d'action global qui permettra au Canada de mieux prévoir les situations d'urgence et les catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques, de mieux s'y préparer et d'y répondre. »

À cette fin, SPPCC et les cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences (CSRGU) élaborent actuellement une stratégie de GU au Canada afin de promouvoir une approche sociétale globale pour renforcer la GU au pays.

COMPTE RENDU

SPPCC prévoit dialoguer avec les Premières Nations afin d'obtenir des commentaires et fournir des informations concernant trois initiatives clés en matière de GU - la stratégie de GU pour le Canada, le réseau de sécurité publique à large bande et la gouvernance de la recherche et du sauvetage. L'APN recevra des fonds de SPPCC pour faciliter ce dialogue. Le

La stratégie de GU s'articulera autour des objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer la collaboration et la gouvernance dans l'ensemble de la société pour renforcer la résilience.
- Améliorer la compréhension des risques de catastrophe dans tous les secteurs de la société.
- Mettre davantage l'accent sur les activités de prévention et d'atténuation des catastrophes dans l'ensemble de la société.
- Renforcer la capacité d'intervention et la coordination en cas de catastrophe et favoriser le développement de nouvelles capacités.
- Renforcer les efforts de rétablissement en reconstruisant mieux pour minimiser les impacts des catastrophes futures.

L'APN a été invitée à participer à la réunion des cadres supérieurs fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences (CSRGU) à Regina, en Saskatchewan, le 15 novembre 2017. Cette réunion a permis aux participants d'examiner, de passer en revue et de mettre à jour l'inventaire des capacités en matière de gestion des urgences, d'atténuation des effets des catastrophes, d'intervention et de rétablissement dans les communautés autochtones, ainsi que l'appui à la participation des communautés autochtones à la gestion des urgences.

premier atelier est prévu en juin 2018 et les ateliers suivants seront organisés au cours de l'exercice financier 2018-2019.

L'APN a également été invitée à la Table ronde nationale sur les risques d'inondation mise sur pied par Ralph Goodale, ministre de Sécurité publique et Protection civile Canada, pour

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

discuter de la compréhension des risques, de l'accès aux cartes des inondations et de leur distribution, de la sensibilisation du public aux risques et de la gestion financière des risques d'inondation. Un comité consultatif est actuellement mis sur pied; les Premières Nations y seront représentées.

En date du 16 mars 2018, on compte 3 060 personnes évacuées à long terme à la suite d'inondations (3017), de feux de forêt (29) et de tornades (4).

PROCHAINES ÉTAPES

- Conformément aux dispositions des résolutions n^{os} 06/2017, *Soutien aux Premières Nations de Colombie Britannique touchées par la crise des feux de forêt*, et 46/2017, *Soutien à la First Nations Emergency Services Society de Colombie Britannique*, adoptées à l'AGA, l'APN appuiera les organisations et les collectivités des Premières Nations dans l'élaboration de leurs régimes de gestion des urgences, ainsi que dans leurs activités d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement;
- L'APN continuera d'assurer le suivi de la résolution n^o 03/2015 : Préparation des Premières Nations à la préparation aux situations d'urgence;
- L'APN a entamé sa collaboration avec SPPCC pour faciliter la tenue d'ateliers de dialogue avec les Premières Nations en vue d'élaborer le Répertoire des capacités de gestion des urgences dans les collectivités autochtones, et d'aborder des questions telles que les risques d'inondation, la sensibilisation, la cartographie et la gestion financière;
- L'APN continuera de diriger, en collaboration avec SPPCC, la mobilisation nationale dans les dossiers de la stratégie nationale d'urgence pour le Canada, du réseau de sécurité publique à large bande et de la gouvernance de la recherche et du sauvetage.
- L'APN prévoit tenir le deuxième Forum national annuel sur la gestion des urgences en juin 2018.

